



L'exploitation sexuelle des mineurs dans la protection de l'enfance, un documentaire choc et après ?

Le 27 Novembre 2025, France Télévision diffuse un documentaire concernant un angle particulier de la Protection de l'Enfance, l'exploitation sexuelle des mineurs. Depuis, de nombreuses fédérations, associations, ont pris position sur ce documentaire qualifié de "choc", tels que les Départements de France, l'ANMECS.

L'exploitation sexuelle des mineurs est un phénomène hautement complexe. Il est difficile de se confronter à l'insupportable.

La protection de l'enfance, qui cristallise déjà les regards, par le biais des manquements réels et confirmés dans le cadre du rapport rendu par Madame SANTIAGO en avril 2025, **revêt le rôle de bouc émissaire**.

À focaliser sur les manquements de la protection de l'enfance comme bouc émissaire, la société s'assure du maintien de son fonctionnement, fermant les yeux sur sa responsabilité globale dans ce phénomène.

Les professionnels de la protection de l'enfance doivent alors faire face à des situations insoutenables, et paraissant insolubles par les moyens habituels dont elle dispose, tout en étant pointés du doigt par la société.

Les acteurs de la Protection de l'Enfance savent que la protection de l'enfance n'est pas responsable du phénomène, mais que la prise en charge de tous les enfants qui lui sont confiés, aussi accompagnés en Milieu Ouvert, **l'oblige à penser cette problématique**.

L'exploitation sexuelle des mineurs est devenue une réalité de grande ampleur, qui n'est pas propre à l'ASE et la protection de l'enfance. En effet, elle concerne tout à chacun.

Ce reportage a eu le mérite de montrer l'invisible. Mais comment sur un sujet aussi complexe, l'analyse n'a-t-elle pu rester que de surface ? Le courage c'est de regarder le fond du problème et les multiples responsabilités qui en découlent.

La protection de l'enfance manque cruellement de moyens.

Quand bien même elle les aurait, pourrait-elle endiguer à elle seule le phénomène décrit dans le reportage ?

Il faut donc oser collectivement regarder l'impensable et chercher des solutions plutôt que de cibler des acteurs.

C'est pourquoi cette problématique nécessite une action collective entre les différents acteurs (éducation, prévention, protection de l'enfance, soin, service de police et justice).

L'exploitation sexuelle des mineurs est la thématique des Assises Nationales du CNAEMO en 2026. Deux jours et demi de réflexions seront consacrés à cette problématique et aux pistes de réflexion et de travail à ouvrir, déconstruire des polémiques pour construire des actions

Le comité de rédaction.